

Pour obtenir un diplôme - VAE 2002

La Validation des Acquis de l'Expérience est une voie d'accès aux diplômes.

La VAE consiste à faire reconnaître par un diplôme (enregistré préalablement au Répertoire National des Certifications Professionnelles) les connaissances et les compétences que chacun a pu acquérir par son expérience professionnelle ou personnelle. Ce dispositif s'adresse à tous dès lors que 1 année d'expérience est justifiée, en lien avec le diplôme visé.

Les diplômes pouvant être obtenus

Exclusivement les diplômes délivrés au nom de l'Etat : DUT, licences, licences professionnelles, masters, titres d'ingénieur. Ne peuvent donc être obtenus par cette voie : ni les niveaux intermédiaires (de 1ère ou 2ème année de licence, ou de 1ère année de DUT ou de 1ère année de Master), ni les diplômes d'université (DU) à l'exception du DUMI.

Tarifs

Pour débiter votre démarche, vous devez télécharger et compléter **LE CERFA - DEMANDE DE RECEVABILITÉ**, qui est soumis à examen et occasionne des frais à hauteur de **90 €**

A réception de l'avis de recevabilité, vous pourrez poursuivre la procédure de VAE et réaliser votre dossier de présentation de l'expérience (livret 2).

Le Pôle VAE vous propose un accompagnement dans cette démarche (il est différent dans le cadre du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant et du Diplôme d'ingénieur).

Contacts Pôle VAE

02 47 36 81 31

vae@univ-tours.fr

Textes de référence

[Loi du 17 janvier 2002](#)

[Décret du 16 avril 2002](#)

[Décret du 24 avril 2002](#)

DUT et Licences Pro

Pour valider un DUT ou une licence Pro dépendant des IUT de Tours ou de Blois, contacter directement :

- Pour l'[IUT de Tours](#) : le SEFCA - 02.47.36.75.40
- Pour l'[IUT de Blois](#) : le SEFCA - 02.54.55.21.46

La VAE est éligible au CPF pour les salariés et les demandeurs d'emploi.

N° CPF : 200



Guide candidat à la VAE



**GUIDE À L'ATTENTION
DU CANDIDAT A LA VAE**
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE 2002)

Pôle VAE - Service de Formation Continue - Université de Tours - Septembre 2018

Questions-Réponses

> 5 Questions-Réponses VAE sur le site du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.





Organisme enr

Organisation
Retrouvez tout

BOITE A OUTILS

DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

NOUS CONTACTER

FORMULAIRE DE CONTACT

Tél : 02 47 36 81 31

Retrouvez nos actualités sur :







CATALOGUES EN LIGNE



Haut de page